

Bonjour M. **Yanick Proulx**,

SCFP - Syndicat canadien de la fonction publique

Nationaliser l'industrie du vent... / multinationaliser les énergies fossiles

**Cependant que nous serons à nouveau des « Porteurs d'eau »
du côté du transit du GNL et du gaz naturel de RABASKA ???**

Comme en fait foi l'article du **Soleil** d'aujourd'hui 2007 01 28, (ici-bas) il semble que vous et votre syndicat êtes en faveur de la **nationalisation de l'énergie éolienne**. J'en suis moi aussi et ne comprends pas qu'**Hydro Québec** n'ait pas dès les débuts pris à son compte ce volet de l'énergie électrique...

Vous invoquez des milliards de profits ayant échappé à notre collective propriété sur le vent soufflant sur nos territoires.

Dans les documents qui suivent, en l'absence de données divulguées par le promoteur de **RABASKA**, j'ai fait quelques calculs moi-même pour être en mesure de juger si les retombées pour la région, pour le Québec, qu'il dit vouloir matérialiser, sont suffisantes et si elles justifient entre autres choses : le saccage d'un des plus beaux territoires du Québec, si elles justifient les risques d'accident inhérents à la proximité de populations et à l'exiguïté du Fleuve à cet endroit dans les *en face* de l'Île d'Orléans.

Ces calculs, pour peu qu'ils soient valides, (vous pourriez avec vos ressources les documenter et développer mieux que moi) montrent que les écarts seront tout autant démesurés que dans l'industrie du vent au regard des retombées promises. Sans pour autant désirer la nationalisation des énergies fossiles pour le Québec, pourquoi ne pas exiger davantage de redevances, de retombées pour la région ? Vous joindrez-vous à moi, pour en étudier et documenter la question, pour poser des questions, pour exiger des réponses, comme vous le faites si bien en matière de vents ?

Au plaisir, et félicitations pour votre action en matière de vents et pour les autres dossiers dans lesquels est impliqué votre syndicat :

ATTAC-Québec, Coalition **Eau Secours!**, Coalition solidarité santé, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, Fédération des femmes du Québec, Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés du Québec (FATA), Fondation Docteur Benoît-Deshaies, Fondation Léo-Cormier, Groupe investissement responsable, Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), L'Aut'journal, Ligue des droits et libertés et SOS Droit Énergie.

Serez-vous comme M. Noreau, d'une part, de notre côté du vent en matière d'industrie éolienne... mais d'autre part, du côté des multinationales de l'industrie fossile quand il est question de GNL et de gaz naturel ? Pourquoi ?

Luc Archambault

Peintre, sculpteur, céramiste et citoyen de Lévis



Yanick Proulx,
conseiller du Syndicat
canadien de la fonction
publique
*Photo collaboration
spéciale Marc Larouche*

ÉNERGIE ÉOLIENNE

L'avenir passe par la nationalisation

Marc Larouche

Collaboration spéciale

S'il n'en tenait qu'à Yanick Proulx, du Syndicat canadien de la fonction publique, **la nationalisation de la production de l'énergie éolienne se ferait demain matin**. La mesure serait rentable et permettrait d'arrêter la fuite des capitaux vers des compagnies privées étrangères.

« À Murdochville, ce sont des ingénieurs danois qui ont développé et appliqué les programmes nécessaires à l'intégration au réseau de l'électricité produite par les turbines. Ils sont repartis chez eux avec leurs codes. Nous avons ici l'imagination pour développer cette perspective d'avenir », disait l'invité du **Comité national des jeunes du Parti québécois du Bas-Saint-Laurent**, à l'occasion d'un colloque sur l'énergie éolienne, qui a attiré à Rivière-du-Loup des

membres de partout.

« Si Hydro avait réalisé le contrat du premier appel d'offres de 1000 MW en Gaspésie, dans 20 ans, ses profits auraient été de 7,8 milliards \$, dont la moitié serait allée au gouvernement. Avait-on les moyens de se priver de cet argent ? Les gens ne peuvent pas savoir puisque le gouvernement empêche Hydro de soumissionner », lance M. Proulx, ajoutant que le modèle du gouvernement Charest ramène le Québec 44 ans en arrière.

« Il y a des conflits d'intérêt, la création d'emploi est minime, et les effets sur le tourisme seront négatifs à long terme. En Gaspésie, le déboisement a créé un surplus de 25 000 mètres cubes de bois, qui, dans le contexte actuel, ne vaut pas très cher. La nationalisation de la production d'électricité est déjà faite depuis 1962. Que le privé développe. Nous souhaitons seulement que Québec soit propriétaire des parcs. »

Plus de détails dans la version papier du journal [Le Soleil](#) de dimanche.